



La sécurité financière
DAF/SDAJ/SMA/BS5

MISSION D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

(Créée par Décret N° 77/193 du 23/06/77 Modifié et Complété par Décret N° 82/599 du 25/11/82)
B.P. 1248 YAOUNDE - TEL: 222.22.31.13 /222.22.21.02/222.23.13.23/ FAX: 222.23.31.90
Web: www.maetur-cameroun.com

COMMUNIQUE N° 2019/005/MAETUR

Portant publication du résultat de l'Appel d'Offres National Ouvert
N° 2019/003/CIPM/MAETUR du 11/07/2019.

Le Directeur de la MAETUR communique :

L'Entreprise « BETTY ET PERE SARL », a été retenue pour la réalisation des travaux d'alimentation en énergie électrique du lotissement de « NGOULMEKONG » (Opération 183):

Objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°2019 /003 / CIPM /MAETUR du 11/07/2019, aux conditions suivantes :

Adjudicataire	Montant TTC	Délai
BETTY ET PERE SARL, B.P : 12996 Yaoundé	325 491 142 F CFA	HUIT (08) mois

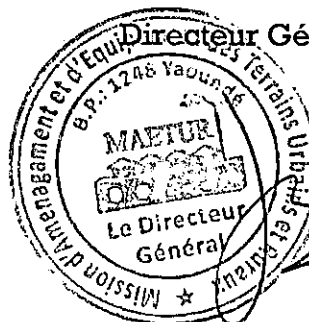
L'Entreprise « BETTY ET PERE SARL » devra prendre l'attache du Département Administratif et Financier de la MAETUR pour la préparation du projet de MARCHE.

Les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la Direction Générale de la MAETUR, deuxième étage porte 401, retirer leurs soumissions sous quinzaine ; faute de quoi elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main-levée de caution de soumission.

Louis Roger MANGA

Directeur Général de la MAETUR



Louis Roger Manga